

---

# **Extraits de l'étude sur l'orientation scolaire : présentation des enjeux et acteurs**

Réalisé pour la



**Fondation  
de  
France**

# Sommaire

## **Présentation du rapport et méthodologie**

### **1. L'orientation des jeunes : les grands enjeux**

- a. Une politique publique qui oscille entre organisation des flux et orientation choisie
- b. Des capacités d'accompagnement vers l'orientation en tension
- c. Des jeunes et des familles démunis devant l'enjeu de l'orientation tous milieux et territoires confondus
- d. Des difficultés encore plus fortes liées aux inégalités sociales, de genre, territoriales et liées au handicap
- e. Quel lien y a-t-il entre "mauvaise orientation" et décrochage scolaire ?

### **2. L'écosystème des acteurs de l'orientation**

- a. Les dernières évolutions des politiques publiques menées par l'Education Nationale
  - Les heures d'accompagnement à l'orientation au collège et au lycée général, technologique et professionnel
  - La "Découverte des métiers" pour les collégiens
  - La mise en place d'un stage de seconde pour les élèves du lycée général et technologique
  - La réforme des lycées professionnels
  - L'accès à l'enseignement supérieur pour les bacheliers professionnels et technologiques
  - Le plan mentorat "Un jeune, un mentor"
- b. Les autres acteurs institutionnels de l'orientation
- c. La structuration des acteurs associatifs de l'orientation
- d. Le développement de nouveaux acteurs de l'orientation : le coaching

### **3. Les pistes pour agir**

- a. Les priorités identifiées par les acteurs interrogés
  - Élargir le champ des possibles
  - Accompagner les jeunes aux moments charnières, mais pas seulement
  - L'enjeu d'associer les prescripteurs, parents et professeurs comme les professionnels du monde du travail

## **Annexes :**

- 1. Bibliographie
- 2. Remerciements

## **Présentation du rapport et méthodologie**

Ce rapport a été commandé par la Fondation de France et son collectif d'action Nouvelles Générations dans l'objectif de construire une stratégie spécifique sur la question de l'orientation scolaire. En effet, l'orientation scolaire était apparue comme l'un des facteurs clés de reproduction des déterminismes dans une phase préalable d'évaluation et de diagnostic portant sur les actions vers l'enfance et la jeunesse.

Le présent rapport s'appuie sur les contributions d'une diversité d'acteurs de l'orientation : associations, institutions, observateurs. Qu'ils en soient vivement remerciés.

**Méthodologie :**

- Mission réalisée du 12 février au 18 juillet 2025 par Elise Renaudin, consultante externe
  - Analyse des principales évolutions des politiques publiques de l'orientation
  - Réalisation d'une cartographie de 64 acteurs de l'orientation scolaire (associations principalement, acteurs publics, entreprises)
  - Auditions de 8 observateurs et acteurs de terrain
  - Atelier contributif avec 10 associations le 3 avril 2025
  - Atelier de co-construction avec les fondations abritées le 11 juin 2025 : présentation du rapport et réflexion sur la stratégie
  - Echanges sur les conclusions du rapport avec une représentante du Comité Nouvelles Générations

## **1. L'orientation des jeunes : les grands enjeux**

83% des jeunes se disent inquiets quand ils pensent à leur orientation<sup>1</sup>. Ce chiffre massif témoigne de l'anxiété des élèves comme de leurs familles devant l'enjeu de l'orientation scolaire. En miroir, ce sujet fait aussi l'objet de très nombreuses études à l'initiative des institutions. Sont résumés ici les grands enjeux du point de vue des décideurs, observateurs et acteurs de l'orientation.

### **a. Une politique publique qui oscille entre organisation des flux et orientation choisie**

L'approche de l'orientation a évolué au fil de la démocratisation de l'École en France. Elle a d'abord été pensée dans une logique d'orientation des flux visant à orienter les élèves vers les voies qui leur seraient destinées. Aujourd'hui, les politiques publiques se revendiquent d'un objectif d'"Orientation choisie pour tous".

Cette approche s'appuyant sur les dynamiques individuelles se confronte avec le vécu des familles et des jeunes dans l'utilisation des plateformes d'"affectation" et le décalage perçu entre une institution proclamant "l'égale dignité des filières de formation" et la hiérarchie implicite entre la voie générale et la voie professionnelle et technologique.

*"L'enjeu sociétal, c'est de mieux accueillir les jeunes dans la société et de sortir d'une orientation source d'angoisse et de pression, l'enjeu réaliste, c'est d'accompagner les jeunes dans ce système à faire des choix",* comme l'indique l'une des personnes interrogées.

### **b. Des capacités d'accompagnement vers l'orientation en tension**

Depuis une cinquantaine d'années, le nombre de bacheliers a connu une augmentation fulgurante<sup>2</sup>, portée notamment par les 80% d'une classe d'âge au baccalauréat et le développement de la voie professionnelle. Cette évolution est venue mettre en tension les capacités d'accompagnement dans l'orientation.

Les conseillers d'orientation sont devenus des conseillers d'orientation psychologue et leur nombre est insuffisant pour prendre en charge l'accompagnement de tous les

---

<sup>1</sup> [Baromètre L'Etudiant-BVA 2023 mené auprès de 1609 lycéens et étudiants de la seconde au bac +2](#)

<sup>2</sup> [Chiffres 2024 Education Nationale](#) : 1 618 800 lycéens généraux et technologiques et 633 000 lycéens professionnels

élèves<sup>3</sup>. De facto, leur mission est priorisée sur l'accompagnement des élèves les plus en difficulté.

L'accompagnement des élèves a été intégré dans les missions des professeurs principaux au collège et au lycée dans le cadre d'heures dédiées à l'orientation, mais de l'avis des personnes interrogées, sans moyens suffisants pour permettre un socle commun réellement accessible à tous.

*“L'enjeu, c'est d'ajouter de l'humain, là où l'Etat ne met pas suffisamment de moyens”* observe l'une des personnes auditionnées.

### **c. Des jeunes et des familles démunis devant l'enjeu de l'orientation tous milieux et territoires confondus**

L'accès à une information fiable et la capacité des élèves et des étudiants à s'en saisir dans un contexte de surinformation apparaissent comme des enjeux majeurs.

Ainsi, selon un rapport de l'IGESR publié en 2020<sup>4</sup>, près d'un étudiant sur deux ne savait pas ce qu'il voulait faire au moment du choix d'orientation et plus des deux tiers auraient souhaité être davantage accompagnés dans leur orientation, notamment au niveau du lycée.

L'accélération des mutations des métiers et du travail rend encore plus complexe l'accessibilité à l'information. A titre d'exemple, l'irruption de l'IA dans le quotidien professionnel ouvre la possibilité de nouveaux métiers, comme elle pourrait en menacer d'autres. Or, selon une étude conduite par le collectif Priorité Jeunesse<sup>5</sup>, 83% des jeunes interrogés anticipent peu ou pas de changement de métier pendant leur carrière.

Plusieurs travaux soulignent la multiplicité des acteurs intervenant dans l'orientation, rendant peu lisibles les sources d'information pour les jeunes. Ainsi, la cour des comptes dans son récent rapport sur la jeunesse<sup>6</sup> indique une “confusion dans la répartition des compétences” relatives à l'orientation entre l'Etat et les régions.

---

<sup>3</sup> [Le récent rapport de la Cour des Comptes](#) indique ainsi un nombre moyen de 1147 élèves par conseiller psychologue de l'Education Nationale

<sup>4</sup> [Rapport thématique IGESR 2020. L'orientation : de la quatrième au master | Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#)

<sup>5</sup> Etude quantitative du collectif Priorité Jeunesse / Georges Etudes et conseil, avril 2024

<sup>6</sup> Article Localtis. [Rapport de la Cour des Comptes, l'orientation une politique sans boussole](#)

#### d. Des difficultés encore plus fortes liées aux inégalités sociales, de genre, territoriales et liées au handicap

##### Quelques chiffres clés sur les déterminismes

- Les déterminismes liés à l'**origine sociale** restent très prégnants

En seconde générale, 30 % d'enfants d'ouvriers, 66 % d'enfants de cadres

En filière professionnelle, plus de 50% d'enfants d'ouvriers non qualifiés, 10 % d'enfants de cadres<sup>7</sup>

- L'Ecole peine à enrayer les **stéréotypes filles-garçons** :

62% de filles dans les filières professionnelles des services versus 86% de garçons dans les filières professionnelles de production, 72% de garçons en apprentissage<sup>8</sup>

- Les **déterminismes territoriaux** viennent aussi pénaliser les trajectoires des jeunes des milieux modestes : 60% des jeunes ruraux issus de CSP- et 50% des jeunes urbains de CSP- ne se sentent pas en capacité d'obtenir un diplôme de licence (Bac+3)<sup>9</sup>
- 468 000 jeunes en **situation de handicap** sont scolarisés dans l'enseignement primaire et secondaire (x5 en 20 ans) Ils sont confrontés à des difficultés spécifiques dans leur orientation notamment : la localisation géographique de l'établissement, établissement adapté <sup>10</sup>

Le rapport de l'IGESR de 2020 souligne la persistance de fortes inégalités sociales et territoriales : les choix des élèves demeurent déterminés par les résultats scolaires, l'appartenance sociale, le genre ou encore le territoire sur lequel ils sont scolarisés. Ainsi

---

<sup>7</sup> Source : [Break Poverty Foundation](#)

<sup>8</sup> [Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur, édition 2020](#)

<sup>9</sup> [Enquête Orientation et Inégalités, Institut ViaVoice, 2023](#)

<sup>10</sup> [Orientation scolaire, insertion professionnelle : quel est le vécu des jeunes en situation de handicap ? - IFOP 2022](#)

le système d'orientation scolaire viendrait cristalliser les inégalités plutôt que les diminuer.

Pour l'un des observateurs interrogés, *“le déterminisme social reste le déterminisme le plus puissant. D'autres facteurs jouent aussi dans la réussite du parcours d'orientation : l'offre de formation et sa qualité : l'effet établissement auquel vient s'ajouter l'effet territoire.”*

Ces déterminismes sociaux sont particulièrement observables dans certaines parties du territoire : les quartiers prioritaires de la politique de la ville qui concentrent les inégalités.

Ils sont aussi à l'œuvre dans la ruralité, où réside un jeune Français sur 3<sup>11</sup>, soit 10 millions de jeunes. Ces jeunes rencontrent des défis spécifiques qui recoupent partiellement le vécu des jeunes habitant dans les territoires populaires en périphérie des grandes villes : un défi économique car en majorité issus de milieux modestes, une fracture digitale (à la fois technique et d'usage), l'absence de “modèle inspirant” et une forme d'assignation à résidence.

Quant à elles, les inégalités liées au genre apparaissent “abyssales”. L'une des acteurs interrogés indique ainsi : *“Pour les garçons, les trois mots clés qui reviennent sont : l'argent, la liberté, la réussite. Pour les filles, les études, aider, la peur d'échouer.”*

Enfin, certains jeunes doivent affronter des difficultés liées à leur handicap. Ils représentent aujourd'hui une proportion significative des jeunes scolarisés<sup>12</sup>. Ainsi, l'un des acteurs interrogés souligne que l'orientation est particulièrement précoce pour ces jeunes et trop souvent déterminée par l'origine sociale.

#### **e. Quel lien y a-t-il entre “mauvaise orientation” et décrochage scolaire ?**

La proportion d'élèves sortis du secondaire sans diplôme est en baisse continue, grâce notamment à une augmentation corrélative de la proportion de bacheliers professionnels. Cependant, 10% des jeunes (80 000 par an) continuent de sortir du système scolaire sans autre diplôme que le brevet des collèges.

Les études mettent en avant différentes causes de ce décrochage scolaire. Selon le rapport de la Cour des Comptes paru en 2025 : *“Parmi les causes multifactorielles, le*

---

<sup>11</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6035523>

<sup>12</sup> 520 000 élèves sur les 12 millions d'élèves scolarisés

*motif de la « mauvaise orientation » est fréquemment évoqué par les jeunes concernés : déception, absence de projet ainsi que lassitude des modalités de l'école, manque de sens perçu par rapport au monde du travail ou perte de confiance en soi.”*

Ce phénomène de décrochage est aussi observable dans l'enseignement supérieur. 17% des étudiants sortent sans diplôme dès la première année d'études<sup>13</sup>. D'autres sources indiquent des chiffres beaucoup plus importants, à hauteur de 60% d'échec au bout de 4 années à l'université<sup>14</sup>, mais derrière ce chiffre massif se cache une réalité bien plus complexe et en particulier la recherche d'un statut à travers l'inscription à l'université.

## **2. L'écosystème des acteurs de l'orientation**

### **a. Les dernières évolutions des politiques publiques menées par l'Education Nationale**

#### **■ Les heures d'accompagnement à l'orientation au collège et au lycée général, technologique et professionnel**

Des heures dédiées à l'accompagnement à l'orientation ont été impulsées d'abord au collège puis au lycée.

- Au collège : 36 heures dédiées en classe de 3e et les 12 heures en classe de 4e ;
- Au lycée général et technologique, 54 heures à titre indicatif sont prévues chaque année ;
- Au lycée professionnel, un horaire global de 265 heures sur trois années pour l'accompagnement personnalisé des élèves inclut leur accompagnement à l'orientation.

Ce dispositif soulève des réserves pour les personnes interrogées. Le volume d'heures annoncées correspond à un volume d'heures que chaque élève peut consacrer à l'orientation et non à une matière spécifique intégrée dans le programme.

Par ailleurs, il n'existe pas de socle commun, ce qui a pour conséquence une mise en œuvre très hétérogène selon les établissements, ce que souligne également un rapport de l'Assemblée nationale en 2020<sup>15</sup>.

---

<sup>13</sup> [Rapport de la Cour des Comptes 2025](#), p.169

<sup>14</sup> [Les 60 % d'échecs à la fac masquent une réalité plus complexe](#), Le Monde, août 2017

<sup>15</sup> [Article de ToutEduc : Orientation : rendre obligatoires au lycée les 54 heures annuelles qui y sont dédiées \(rapport d'information, Assemblée nationale\)](#)

Enfin, les enseignants et chefs d'établissement sont insuffisamment outillés dans cette nouvelle mission. Le rapport de l'Assemblée nationale indique que 85% des profs principaux indiquent n'avoir reçu aucune formation spécifique.

### ■ La “Découverte des métiers” pour les collégiens

Ce dispositif a été lancé lors de la rentrée 2023 dans le cadre de Parcours Avenir. L'objectif annoncé est de faire connaître aux collégiens de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> les secteurs d'activités et les métiers pour prendre conscience de leurs envies et concevoir un projet de formation adapté à leurs talents. Il s'agit aussi de promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons et la prévention des stéréotypes sociaux ou de genre.

Les initiatives proposées peuvent prendre les formes suivantes : visites d'entreprises, mini-stages, rencontres avec des professionnels de différents secteurs d'activité, exploitation de ressources conçues par l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep).

Une mission conduite en 2024 par l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche<sup>16</sup> souligne en particulier les difficultés rencontrées par les équipes pédagogiques comme pour les partenaires extérieurs d'entrer en relation.

### ■ La mise en place d'un stage de seconde pour les élèves du lycée général et technologique

Ce stage d'observation, expérimenté en 2024, en voie de généralisation en 2025, se déroule en entreprise, en administration ou en association et dure deux semaines courant juin. Chaque lycéen peut ainsi approfondir sa découverte des métiers et être aidé à préparer ses choix d'orientation. Une plateforme de l'éducation nationale<sup>17</sup> a été mise en place pour appuyer la recherche de stages.

L'un des acteurs interrogés indique que comme pour les stages de 3<sup>e</sup>me, cette obligation de faire un stage en 2<sup>de</sup> vient confronter les jeunes de territoires éloignés des centres urbains à la difficulté de trouver un stage proche du domicile et correspondant à un métier qu'ils souhaitent réellement découvrir.

---

<sup>16</sup> [Rapport de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, La découverte des métiers au collège, mai 2024](#)

<sup>17</sup> <https://1eleve1stage.education.gouv.fr/>

## ■ La réforme des lycées professionnels

Lancée à la rentrée 2023, cette réforme vise à mieux accompagner les élèves dans leur parcours et leur projet professionnel, permettre au lycée professionnel de mieux répondre aux besoins de nouvelles compétences et soutenir et valoriser les professeurs de lycée professionnel.

Cette réforme prévoit une transformation de la carte des formations avec des fermetures et ouvertures de filières en fonction du taux d'insertion des élèves, le renforcement des savoirs dits "fondamentaux" : français et mathématiques dès la seconde, l'instauration d'un bureau des entreprises dans chaque lycée pour aider les élèves à identifier des entreprises pour l'accueil, ainsi que la mise en place d'une gratification des élèves pour les périodes de formation en milieu professionnel (prise en charge par l'Etat).

## ■ L'accès à l'enseignement supérieur pour les bacheliers professionnels et technologiques

L'accès à l'enseignement supérieur s'est largement ouvert pour ces bacheliers. Ainsi, 6 bacheliers professionnels sur 10<sup>18</sup> poursuivent leurs études l'année post bac.

Or ces bacheliers professionnels comme les bacheliers technologiques peinent à accéder aux filières sélectives courtes de l'enseignement supérieur qui s'inscrivent en prolongement du lycée : les filières STS pour les bacheliers professionnels et les IUT pour les bacheliers technologiques.

Devant ces difficultés d'accès structurelles, la loi ORE (2018) a renforcé la priorité d'accès dans ces filières. Des taux minimaux d'accès sont ainsi fixés à l'échelle des académies<sup>19</sup> pour les bacheliers professionnels et bacheliers technologiques, destinés à donner une priorité à ces candidats dans l'accès aux filières STS pour les bacheliers professionnels et dans les IUT pour les bacheliers technologiques.

Certains des bacheliers qui ne parviennent pas à intégrer les filières sélectives courtes font le choix d'aller à l'université. Le taux de réussite des bacheliers professionnels y est faible : 3,6% obtiennent une licence en 3 ans<sup>20</sup>.

---

<sup>18</sup><https://www.education.gouv.fr/le-devenir-des-bacheliers-professionnels-qui-poursuivent-des-etudes-11738>

<sup>19</sup> [Exemple de l'académie de Lille](#)

<sup>20</sup> [Cf données 2020 du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche](#)

## ■ Le plan mentorat “Un jeune, un mentor”

Le Président de la République annonce en 2021 son souhait de massifier le mentorat en France, avec l'idée de soutenir en particulier les jeunes les plus en difficulté.

Une plateforme d'intermédiation entre les jeunes et les structures “un jeune, un mentor” a été créée ainsi qu'un “Collectif Mentorat” regroupant 76 organisations qui développent des programmes de mentorat. Son fonctionnement est financé par l'Etat (Ministère Education Nationale et Ministère de la Jeunesse).

Une évaluation du plan mentorat est en cours par l'INJEP et un développement en direction de jeunes rencontrant des problématiques spécifiques a été annoncé : les jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance et lycéens professionnels (avec la création d'un mentorat “métier” mettant en relation un jeune avec un professionnel).

## b. Les autres acteurs institutionnels de l'orientation

Les compétences sur l'orientation ont été partagées entre l'Education Nationale et les régions depuis 2018. Ainsi, l'information sur l'orientation est portée au niveau public par deux acteurs : d'une part l'ONISEP rattaché à l'Education Nationale qui a en charge l'information et l'accompagnement de l'orientation des élèves, d'autre part par les régions qui ont la compétence d'organiser des actions d'informations sur les métiers et les formations.

[La plateforme Avenirs ONISEP](#), en cours de développement, est un outil à destination des professeurs et des établissements pour faciliter le suivi de l'orientation de chaque élève. Elle met aussi à disposition une ligne dédiée aux enseignants pour dénouer des situations. Elle est actuellement en version de travail.

Les régions développent des ressources dans le cadre de leur mission de chef de file du Service Régional d'Orientation. Ces ressources peuvent prendre la forme de site internet regroupant des informations sur les métiers, à l'instar du site de la [Région Centre Val de Loire](#) ou des dispositifs d'agence, comme par exemple [l'agence de l'orientation et des métiers de Normandie](#) ou [l'agence Oriane](#) en Ile de France.

Enfin, le Réseau Information Jeunesse, qui s'appuie sur 1100 structures information jeunesse dans les territoires (portées par des collectivités et des associations), contribue également à informer les jeunes sur l'orientation dans le cadre de sa mission d'information des jeunes sur tous les sujets qui les concernent, dont l'orientation. Ces structures bénéficient d'un label délivré par l'Etat.

Cette multiplicité d'acteurs se traduit en une profusion de sites d'information sur l'orientation, comme le présente ce schéma proposé par la Cour des Comptes (rapport 2025) :

### SCHÉMA N° 3 | Une profusion de sites d'information et d'orientation



Source : Rapport de la Cour des Comptes, l'orientation au collège et au lycée, mars 2025

Enfin, plusieurs des acteurs interrogés soulignent l'absence d'un cadre national de l'orientation en parallèle d'une multiplicité des institutions intervenant sur cette question.

L'une des personnes auditionnées indique ainsi : *“Il n'existe pas réellement un socle minimum garanti pour chaque élève étant donné la disparité de la mise en œuvre des politiques publiques. Cette absence de cadre minimum empêche une stratégie approfondie pour les élèves rencontrant le plus de difficultés.”*

Du point de vue d'un autre acteur, *“cette mise en place du service public d'orientation n'est pas vraiment concluante car chaque institution revendique de travailler avec son propre public.”*

### **c. La structuration des acteurs associatifs de l'orientation**

#### **Données clés issues de la cartographie des acteurs de l'orientation scolaire**

- 52 associations dont 2 collectifs mobilisés spécifiquement autour de la question de l'orientation
- L'action des associations en relation avec les objectifs du collectif d'action Nouvelles Générations :
  - 65% des associations se donnent comme mission d'agir contre les déterminismes
  - 34% des associations contribuent à déconstruire les stéréotypes et à impulser des espaces de dialogues
  - 20% des associations œuvrent pour permettre aux enfants de découvrir, de comprendre et d'agir sur le monde
- Certaines des associations jouent un rôle moteur dans la structuration de l'écosystème en animant des dynamiques collectives d'échanges et de plaidoyer (Collectif Orientation, Groupe Orientation et Inégalités).
- 40% des associations se consacrent spécifiquement à l'enjeu de l'orientation scolaire. Les 60% autres vont aborder l'orientation à travers d'autres modalités, par exemple le mentorat, l'entrepreneuriat social ou aborder l'orientation dans le cadre d'une action transversale d'accompagnement de personnes en difficulté, par exemple, le soutien aux jeunes en situation de handicap.

De très nombreuses associations agissent dans le champ de l'orientation, que ce soit dans le champ de la découverte des métiers à différents moments de la scolarité, l'accompagnement à la réflexion dans son parcours personnel et professionnel, le lien avec le monde du travail, la sensibilisation à l'enseignement supérieur.

Ces tiers éducatifs sont porteurs d'approches particulièrement pertinentes pour des jeunes en difficulté dans leur orientation. A titre d'exemple, apporter un autre regard que le regard scolaire sur l'élève et redonner ainsi confiance en soi ; se soutenir entre pairs ou créer une relation d'accompagnement avec un jeune un peu plus expérimenté ; apprendre à se connaître et prendre conscience de ses talents ; aider à l'appropriation des plateformes numériques d'information sur les métiers ou d'inscription dans l'enseignement supérieur, etc.

Comme le relève l'un des observateurs interrogés, *“l'important c'est de faire vivre des expériences aux jeunes et de leur permettre d'apprendre les compétences à s'orienter”*.

La plupart des associations identifiées concentrent leurs actions sur les jeunes directement. Certaines vont développer des approches spécifiques en direction des parents, professionnels de l'Ecole et du monde du travail, par exemple pour prévenir les biais liés à l'orientation.

Certains des acteurs interrogés indiquent que, malgré cette mobilisation des associations, leur capacité à améliorer le système d'orientation reste limitée, en particulier pour les jeunes rencontrant plus de difficultés.

L'émergence de dynamiques associatives collectives sur la question de l'orientation vient témoigner d'un souhait des associations de se rassembler autour de l'enjeu de l'orientation scolaire :

- Le Collectif Orientation rassemble aujourd'hui 19 structures de nature diverse (associations, fondation, entreprises, think tank, ...) Initialement fondé par huit membres - Crée ton avenir, Métiers 360, la Fondation CGénial, Vers le Haut, Les Entreprises pour la Cité, Les Rencontres Entreprises Enseignants, La Fédération des Écoles de Production et Rêv'elles-, il a ensuite été rejoint par de nouvelles organisations : Entreprendre pour Apprendre, France Apprenante, Olecio, Evocae, L'Année Lumière, Viens Voir Mon Taf, My Job Glasses, A Deux Mains, l'AFINEF, VivaPro et l'École à l'Hôpital. Son objectif est de faciliter les apprentissages entre organisations, de mutualiser des moyens et de construire un plaidoyer. Une étude est par exemple programmée sur la mise en place des heures d'orientation au collège. Il a également réalisé une étude en partenariat avec Vers le Haut et le MEDEF sur les bénéfices des stages et des visites des élèves en milieu professionnel<sup>21</sup>.
- Le Groupe Orientation Inégalités a rassemblé 7 organisations (100 000 entrepreneurs, Article 1, Afev, Job IRL, Rura et Tenzing) autour de la réalisation d'une [étude sur l'orientation et les inégalités](#). Il se donne comme objectif de rassembler les grands acteurs nationaux de l'orientation afin de construire un dialogue avec les acteurs publics sur la mise en place d'un cadre commun de l'orientation.

---

<sup>21</sup><https://www.verslehaut.org/publications/articles/enquete-immersions-en-entreprise-une-ecole-des-competences-humaines/>

Enfin, le Collectif Mentorat, même si son objet n'est pas spécifiquement relié à la question de l'orientation scolaire, regroupe différentes organisations présentes dans la cartographie. Il rassemble 76 organisations dans l'objectif de promouvoir et de développer le mentorat, dans le cadre d'un plan national soutenu par le Président de la République "Un jeune, un mentor". Le mentorat représente un outil complémentaire dans les moments charnières de l'orientation, en permettant la mise en relation entre un jeune qui se questionne sur son avenir et un mentor.

Un autre point de difficulté soulevé par plusieurs associations concerne l'insuffisance de concertation dans les évolutions des politiques publiques de l'orientation. Est à noter l'initiative de la charte ONISEP qui associe 35 associations dans un réseau Avenir(s).

Cette insuffisance de lien avec les politiques publiques s'observe également sur le terrain dans certains établissements : les actions portées par les associations sont parfois insuffisamment accessibles, soit paradoxalement parce qu'elles sont trop nombreuses et qu'il est compliqué de s'y repérer, soit parce que l'information est difficilement accessible. L'absence d'un cadre commun fait que la mise en œuvre de tel ou tel projet va dépendre de la bonne volonté des acteurs au sein des établissements scolaires, ce qui démultiplie pour les associations les prises de contacts pour identifier "le bon interlocuteur".

Par ailleurs, dans un contexte de baisse des financements publics, les associations se reportent sur d'autres financements, notamment des fondations. Il a été frappant de constater que pour les associations interrogées, les financements de nature privée prennent une part significative. Ainsi, lors d'un atelier de travail organisé avec 10 associations intervenant dans le champ de l'orientation, celles-ci indiquent à 90% que leurs actions sont financées principalement par les fondations.

Cela peut poser des difficultés lorsque par exemple le cahier des charges d'un financeur va orienter l'intervention d'un acteur associatif sur certaines thématiques (ex : sensibilisation aux STEM) sans inscription dans un cadre discuté avec les acteurs publics.

#### **d. Le développement de nouveaux acteurs de l'orientation : le coaching**

Il ne serait pas exact de terminer ce panorama sans dire un mot de la diffusion très importante du coaching en orientation. France Stratégie note ainsi le développement ces dernières années *"d'un nouveau type d'acteurs, les « coachs en orientation », qui surfent sur les angoisses des jeunes et de leurs parents"* ainsi que de plateformes

d'information payantes sans garantie de qualité.<sup>22</sup> Selon l'un des observateurs interrogés : *“Ce phénomène se produit notamment dans les territoires où l'accompagnement institutionnel est faible ou là où il y a une forte tension entre offre et demande”*.

### **3. Les pistes pour agir**

#### **a. Les priorités identifiées par les acteurs interrogés**

##### **■ Élargir le champ des possibles**

Les acteurs interrogés soulignent la nécessité de proposer dans les actions d'orientation une diversité de parcours professionnels possibles. Comme le souligne l'un des acteurs interrogés : *“Les plus jeunes ne connaissent parfois qu'une dizaine de métiers, élargir le champ des possibles apparaît comme un élément essentiel de l'aide à l'orientation des jeunes.”*

Ils vont ainsi s'attacher à déconstruire les croyances limitantes pour inciter les jeunes à s'intéresser à des métiers genrés ou à envisager des parcours au-delà des territoires où habitent les jeunes. En effet, certains territoires sont peu pourvus en perspectives professionnelles, comme les quartiers prioritaires de la politique de la ville, les petites villes et les territoires ruraux.

Pour les jeunes de milieux modestes moins pourvus en capital social et en réseau, et / ou de territoires en vulnérabilité, il s'agit de donner les clés pour accéder à une information dont ils ne disposent pas ou partiellement. Comme le souligne un observateur : *“Avant tout, le sujet est celui des inégalités. Il y a des parcours linéaires et des parcours escarpés et des ressources différentes dont disposent les jeunes pour les aborder.”*

Parmi les nouveaux enjeux de l'accès à l'information, sont évoqués les informations sur les métiers compatibles avec la transition écologique, l'information sur les conditions et l'environnement de travail et pas uniquement sur les métiers, l'information sur les freins économiques à l'orientation (la mobilité, l'achat d'une tenue vestimentaire, le repas, ...).

Différents interlocuteurs soulignent l'intérêt de faire vivre aux jeunes des expériences en dehors des territoires où ils résident, et encore plus pour les jeunes peu habitués à la

---

<sup>22</sup> [Note France Stratégie](#), Information sur l'orientation en fin d'études : un enjeu d'équité et de qualité, février 2019

mobilité, en particulier dans les territoires ruraux et les quartiers populaires. “Il ne suffit pas d’amener l’information là où sont les jeunes car cela ne permet pas une expérience de la mobilité.”

### ■ **Accompagner les jeunes aux moments charnières, mais pas seulement**

Plusieurs des acteurs interrogés estiment que la réflexion sur l’orientation intervient trop tardivement dans les parcours. Le système scolaire actuel oblige les associations à se concentrer sur l’année charnière qui est celle de la 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>.

L’une des personnes auditionnées indique qu’une réflexion sur les aspirations pourrait être conduite dès l’école primaire, en y associant les parents.

La préparation des transitions semble insuffisamment accompagnée, par exemple, dans le passage du CM2 au collège, de la 3<sup>ème</sup> au lycée, de la filière générale à la filière professionnelle.

L’orientation en 3<sup>ème</sup> constitue le sas majeur car la fin du collège signe la fin du même établissement pour tous. L’objectif est donc de donner en amont les clefs aux jeunes pour choisir leur orientation, avec des actions ciblées contre les déterminismes et pour prévenir le décrochage scolaire.

A l’autre extrémité du parcours, la première année dans le supérieur apparaît comme un enjeu significatif mais dans lequel peu d’associations s’investissent. Il est à noter que les établissements d’enseignement supérieur ont développé progressivement des dispositifs de préparation à l’enseignement supérieur (année propédeutique) ou de tutorat. Selon l’une des personnes interrogées *“Ce qui compte, c’est d’avoir une approche individualisée auprès de chaque jeune. Certains étudiants s’inscrivent à l’université uniquement pour avoir un statut, ne viennent pas en cours et ne vivent pas leur situation comme un échec. Pour les étudiants actifs dans leurs études, les propositions de tutorat peuvent avoir leur pertinence quand les étudiants sont volontaires.”*

- **L'enjeu d'associer les prescripteurs, parents et professeurs comme les professionnels du monde du travail**

Les parents sont les premiers prescripteurs de l'orientation des jeunes. Certaines des associations interrogées travaillent à associer les parents dans la réflexion sur le parcours de leurs enfants.

Plusieurs acteurs soulignent l'importance de travailler sur les préjugés liés à l'orientation avec les parents, les professionnels de l'Ecole ou du monde du travail dans l'accueil de jeunes stagiaires ou pour l'alternance. Les travaux de la Cour des Comptes indiquent qu'à notes et vœux équivalents, les décisions des équipes éducatives sont influencées par le contexte social de l'élève. Elle préconise une sensibilisation explicite à ce type de biais dans la formation initiale des enseignants.

## Annexes :

### 1. Bibliographie

Rapports institutionnels consultés (par ordre chronologique de publication) :

- [Note France Stratégie, Information sur l'orientation en fin d'études : un enjeu d'équité et de qualité, février 2019](#)
- [Rapport thématique IGÉSR 2020. L'orientation : de la quatrième au master | Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#)
- [Rapport de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, La découverte des métiers au collège, mai 2024](#)
- [Document de politique transversale, Annexe au projet de loi de finances pour 2025, Politique en faveur de la jeunesse](#)
- [Rapport de la Cour des comptes sur l'orientation au collège et au lycée, mars 2025](#)

### 2. Remerciements

Aux personnes auditionnées :

- Isabelle Andrieu, Collectif Orientation, Crée ton avenir
- Frédérique-Alexandre Bailly et Hélène Legault, ONISEP
- Félix Assouly et Salomé Berlioux, Rura
- Jules Donzelot, Groupe Orientation et inégalités, Jobirl
- Aziz Jellab, sociologue, Inspecteur général de l'Education nationale
- Pierre-Dominique Vitoux, Co-Conseil

Aux associations qui ont contribué à l'atelier du 3 avril 2025 :

- Dylan Ayissi, Une voie pour tous
- Clémentine Claudon, LIT UP
- Jules Donzelot, Jobirl
- François-Xavier Huart, EVOCAE
- Judith Motillon Alonso, AFEV
- Zinat Nguyen, Camplus
- Nathalie Quatrehomme, FNEP

- Henri-François Roland, Entreprendre pour Apprendre la Réunion
- Djuhra Benchir, Rêv'Elles
- Virginie Salment, Viens Voir Mon Taf

Aux fondations qui ont contribué à l'atelier du 11 juin 2025 :

- Dominique Beccaria, Fondation AD Education
- Isabelle Beau et Anjatiana Rabehevitra, Fondation Pierre Bellon
- Tessa Berthon, Fondation la Ferthé
- Florence Boursier, Fondation Boursier
- Françoise Bouygard, Fondation Françoise Bouygard pour l'égalité des chances
- Sophie Duhamel, Fondation Ailes de France
- Anne Gentile, Fondation Motul Corazon
- Jeremy Goldbaum, Fondation La Source Garouste
- Jade Thomas-Hermès, Fondation 29 Haussmann

A Anne-Virginie Brotons, Inspectrice Education Nationale et membre du Comité Nouvelles Générations de la Fondation de France.